

trait Néron et Messaline à côté de saint Louis et de sainte Thérèse. Mais un enfer temporaire n'est autre chose que le purgatoire, en sorte qu'après s'être brouillés avec nous parce qu'ils ne voulaient point du purgatoire, ils se brouillent de nouveau parce qu'ils ne veulent que le purgatoire (1). »

La croyance à l'utilité de nos prières, de nos bonnes œuvres et surtout du saint sacrifice pour les morts nous vient des Apôtres ; on la retrouve partout avec le dogme du purgatoire. Saint Jean Chrysostome dit : « Ce n'est pas en vain que l'on fait pour les morts des offrandes, des prières, des aumônes. L'Esprit-Saint l'a réglé ainsi, voulant que nous nous soulagions les uns les autres. Il peut se faire que nous obtenions pour les morts une entière réconciliation, tant par nos prières que par les mérites des saints dont on récite les noms avec les leurs à l'autel. » — Saint Cyrille de Jérusalem écrit : « Nous prions pour nos pères, pour les évêques et généralement pour tous ceux qui sont morts dans la foi ; car nous croyons que la Victime sainte et admirable, en présence de laquelle nous prions, est d'un grand soulagement pour les âmes des défunts. » Inutile de multiplier des témoignages qui ne font que répéter la même doctrine, celle qu'a toujours professée

(1) Soirées de St-Petersbourg, VIII^e Entretien.